Le Rouge Gorge

2020, L'humain d'abord !

PCF SECTION FÉCAMP NORMANDIE

Bulletin sans prétention de la section de Fécamp du Parti Communiste Français — 2 juin 2020

LE JOUR D'APRES COMMENCE MAINTENANT

Avec le déconfinement, un petit air de liberté retrouvée flotte sur notre ville et les villages voisins. Et pour nos commerçants, c'est la vie qui revient. Dans les têtes, bien des choses ont changé avec cette pandémie. La solidarité des citoyens tissée de fil en aiguille a permis de faire face à la pénurie de masques. On note une réhabilitation spectaculaire de la pensée de gauche. Nécessité d'un service public puissant, notamment hospitalier, nécessité de relocalisation des industries stratégiques, respect du principe de précaution avant celui de la libre concurrence : sur toutes ces questions, le libéralisme prôné par la droite et Emmanuel Macron est en train de s'écrouler. Autant de questions familières aux communistes, qui se sentent aujourd'hui confortés dans leur combat quotidien

Mais on voit bien qu'Emmanuel Macron est pressé de tourner cette page. On voit bien également comment le capitalisme est prêt au pire pour survivre, comme Renault qui essaie de profiter de la crise du coronavirus pour faire payer aux salariés les pots cassés par l'ancien PDG Carlos Ghosn. Le prêt garanti par l'Etat de 5 milliards servant à financer l'opération de fermetures d'usines dont celle de Dieppe. D'autres choix sont pourtant possibles, comme le montre le dossier que vous trouverez dans ce numéro du Rouge-Gorge. Il y a urgence face à la bombe à retardement du chômage dans le sillage de la crise du coronavirus

L'hôpital est également dans le collimateur des lobbies du monde de la finance, avec le plan Ségur derrière lequel se profile une transformation de nos hôpitaux publics en hôpitaux privés à but non lucratif, au prétexte de les rendre plus « performants », plus « productifs ».

D'autres choix sont encore possibles mais il va falloir que çà pousse d'en bas. Une belle occasion de mobilisation s'offre à chacune et chacun d'entre nous ce mardi 16 juin, à l'occasion du mouvement national de manifestations organisé pour remercier les soignants de l'hôpital et exiger avec eux des moyens pour faire face à leurs missions. A Fécamp, l'association « Un médecin pour chacun » a décidé de répondre à cet appel à manifester, dans le respect des règles de distanciation sanitaires. Hola, clapping, concert de klaxons : la fête promet d'être joyeuse ! Le PCF a décidé de s'y associer et appelle chacune et chacun d'entre vous à en faire de même et à se déconfiner pour imposer d'autres choix

Le 2ème tour de l'élection municipale, prévue ce 28 juin, sera un autre temps fort de la mobilisation pour que le « jour d'après » ne soit pas identique au « jour d'avant » la pandémie. Avec le vote pour la liste menée par Patrick Jeanne, une page peut se tourner à Fécamp. Et cette fois, pas question que le coronavirus prenne en otage notre démocratie. Les communistes vont en particulier faire une campagne électorale d'un type nouveau, privilégiant les visioconférences avec les candidat-es, auxquelles vous serez invité-es à participer dans les semaines qui viennent afin que vous aussi puissiez apporter, votre contribution à la réflexion citoyenne. Au soir du 1er tour, les électeurs des 2 listes de gauche étaient majoritaires à Fécamp. Transformons l'essai !

AU SOMMAIRE :

Page 2 : interview du secrétaire de l'UL CGT de Fécamp

Page 3 : solidarité avec les locataires de l'îlot Arquaise frappés par un incendie - bons résultats du PCF au 1er tour des élections municipales

Page 4 : maires, ministres, présidents, les mauvais élèves des gestes-barrière

Page 5 : licenciements chez Renault

Page 6 : école Jean Macé, la suite… USA : la révolte des pauvres contre le système

Page 7 à 11 : pour désamorcer la bombe à retardement du chômage laissée derrière lui par le coronavirus, 5 propositions urgentes du PCF

INTERVIEW DE LAURENT HOUSSAYE

SECRETAIRE DU SYNDICAT CGT DE FECAMP

Prime coronavirus, effectifs, conditions de travail des auxiliaires de vie à domicile : où en est-on à la mairie et à l'agglomération de Fécamp ?

Avec le déconfinement, nous entrons de plain pied dans « le jour d'après ». Concrètement, qu'est-ce qui est prévu par la ville de Fécamp pour témoigner sa reconnaissance aux auxiliaires de vie à domicile, aux agents des services techniques, aux femmes de ménage ou aux agents chargés du ramassage des ordures ménagères ? En particulier, y aura-t'il des primes pour celles et ceux qui sont venus travailler malgré le coronavirus ?

Il faut bien comprendre que ces salariés dépendent en fait de 3 collectivités distinctes : la mairie de Fécamp, le CCAS et l'agglomération qui regroupe Fécamp et les communes voisines. Il y a une volonté de la mairie d'harmoniser les règles entre ces 3 collectivités. Globalement, une prime d'un montant maximal de 1000 € devrait être versée, en totalité ou en partie selon des critères qui ne sont pas encore clairement établis.

Quels seront les critères d'attribution de ces primes ?

Rien n'a encore été officialisé mais elles devraient être calculées selon que le salarié aura fait du télétravail ou pas, aura été physiquement présent sur son lieu de travail ou pas, selon que son poste aura été plus ou moins exposé au public. Mais, pour l'instant, il n'y a pas encore de validation de la grille d'attribution de ces primes. Le temps commence à presser : pour que le conseil municipal de Fécamp vote le versement de ces primes avec les salaires de juin, il faudrait impérativement qu'un comité technique soit réuni au préalable pour que les délégués du personnel soient consultés, ces deux instances devant être consultées avant le 15 juin. On ne peut pas décider de ces primes « à l'arrache ».

Au jour d'aujourd'hui, où en sont les discussions avec la mairie de Fécamp ?

C'est encore très flou. S'il y a un consensus pour que la prime maximale soit versée aux auxiliaires de vie à domicile et aux agents du service de ramassage des ordures ménagères, notamment après que ces derniers aient menacé de se mettre en grève, la mairie souhaiterait calculer cette prime en fonction du temps de travail effectué : un salarié auquel la mairie aurait demandé de ne travailler qu'une semaine sur deux pendant le confinement n'aurait ainsi droit qu'à la moitié de la prime. Malgré les annonces d'une harmonisation des primes mais surtout des pratiques entre les 3 collectivités, le dialogue social à la Communauté d'Agglomération reste cependant toujours très difficile.

Sur le fond, soyons clairs : une prime ponctuelle ne remplacera pas une augmentation de salaire, et la possibilité de se faire une carrière pour préparer sereinement sa retraite.

Et une prime ponctuelle ne compensera jamais le manque de personnel. Le déconfinement implique le respect de protocoles sanitaires rigoureux mais, dans la réalité, ils sont difficilement applicables en raison de ce manque de personnel. Autre exemple, depuis 2014, il y a un poste d'agent d'entretien en moins à l'Hôtel de Ville. Les services de la cuisine centrale, de la propreté urbaine, les espaces verts du Ramponneau Botanica, les serres municipales, les ateliers des services techniques n'ont pas d'agents d'entretien. Pourtant cela semble évident à tout le monde que les bureaux des élus et des directions aient un entretien quotidien ! Or, plusieurs désinfections par jour sont indispensables selon les protocoles sanitaires en vigueur depuis le déconfinement. Toujours concernant le manque d'effectifs, à plusieurs reprises j'ai demandé à la mairie de me communiquer un tableau de l'évolution des effectifs des agents des services techniques municipaux de 2014 à aujourd'hui, sans obtenir de réponse. Pour ma part, j'évalue la baisse des effectifs à une trentaine de postes, alors même que la charge de travail, aggravée par les deux mois de confinement, ne cesse de s'amplifier.

Et où en est le dossier des auxiliaires de vie à domicile du CCAS, qui avait suscité tant de colère chez les salariées avant les élections municipales ?

Mme Tessier, l'adjointe à la mairie de Fécamp en charge du CCAS, ne parle plus de ce dossier qui semble avoir disparu de ses préoccupations à l'occasion du confinement. Tous les problèmes restent entiers : la limitation des contrats à 27 h 30 permet toujours l'éviction de ces salariées du bénéfice de la caisse de retraite des collectivités locales, alors que dans la réalité, en comptant les temps de trajet et les interventions supplémentaires ajoutées aux plannings, les aides à domicile font parfois plus de 35h. Et pourtant les primes des auxiliaires de vie à domicile restent proratisées à 27h30. Et leur temps de trajet pour se rendre d'un domicile à l'autre n'est toujours pas compté comme du temps de travail, une partie des auxiliaires de vie payant de leur poche l'essence pour faire ces trajets, l'indemnité versée par la mairie ne couvrant pas la totalité des frais réels.

Je constate qu'une fois encore, les salarié-es sont la variable d'ajustement de la mairie

Merci de nous avoir accordé cette interview et bon courage pour la suite

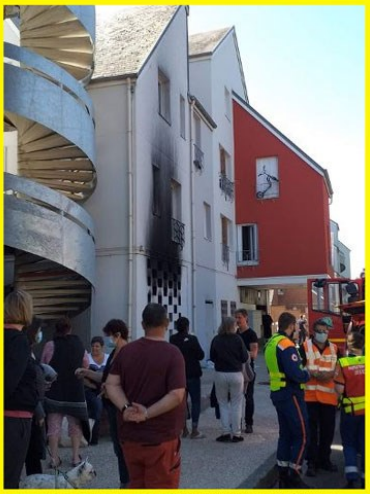

SOLIDARITE AVEC LES LOCATAIRES DE L'ILOT ARQUAISE

L'incendie criminel des garages de l'îlot Arquaise, à Fécamp, a sérieusement endommagé de nombreux logements à défaut — et c'est heureux ! — de faire des victimes humaines.
La solidarité des familles a permis à une quarantaine de locataires d'être hébergés mais 20 familles dont l'appartement est aujourd'hui inhabitable ont dû être logés en urgence au camping de Renéville. Si la mairie a pris en charge le paiement des 2 premières nuitées, la question reste posée pour les nuits à venir, sachant qu'une nuitée coûte 70 €
Et au-delà de cette urgence immédiate, les locataires vont avoir sérieusement besoin d'aide pour monter leurs dossiers d'assurances.
Parmi les sinistrés, il faut noter l'association Exister, bien connue des demandeurs d'emplois fécampois. L'association a été hébergée en urgence au rez-de-chaussée de l'espace Henri Dunant. Une solution durable devra être rapidement trouvée par la mairie pour permettre à cette association de poursuivre ses activités, qu'il s'agisse de la fabrication de masques de protection contre le coronavirus ou bien de défendre les chômeuses et les chômeurs de Fécamp
Pour les locataires sinistrés, les communistes proposent qu'une caisse de solidarité soit créée pour les aider à faire face à leurs frais de première urgence

ELECTIONS : LE PCF 3EME

A l'issue du 1er tour des élections municipales, le PCF est devenu la 3ème force, en nombre d'élus, derrière Les Républicains (LR) et le Parti socialiste (PS). Mais, avec 1 072 élus, le PCF se situe largement devant le RN (498), LREM (268) et EE-LV (183).

Pour suivre l'actualité politique au quotidien :

La page Facebook du PCF de Fécamp (1 à 2 mises à jour par semaine)

Notre site Internet :

Le site web de la section de Fécamp du PCF, avec l'intégrale des anciens numéros du Rouge-Gorge et nos vidéos

Droit du travail et coronavirus.

Toutes vos questions/ réponses en vidéos

Pour suivre l'action des élus Communistes

La page Facebook de Céline Brulin, conseillère régionale de Normandie et sénatrice

La page Facebook de Jean-Paul Lecoq, député de Seine-Maritime

La page Facebook de Sébastien Jumel, député de Seine-Maritime

La page Facebook d'Hubert Wulfranc, député de Seine-Maritime

GESTES-BARRIERES : LES MAUVAIS ELEVES

On le sait, le port d'un masque, lorsque la distance de sécurité de 1 m ne peut pas être respectée, fait partie des gestes-barrières face au coronavirus. Ce geste simple permet d'éviter de contaminer son entourage dans l'hypothèse où l'on est porteur sans le savoir du virus. Porter un masque est donc une question de respect pour les autres. Et c'est important pour éviter une seconde vague de l'épidémie

Mais malheureusement, les mauvais élèves ne manquent pas, à commencer par Donald Trump qui a eu le culot d'aller visiter une usine de fabrication de masques en refusant d'en porter lui-même. Et chez nous, il n'y a pas de quoi pavoiser : le même mauvais scénario s'est reproduit lorsque Mme Poussier-Winsback et une de ses adjointes sont allées visiter l'atelier de fabrication de masques de l'entreprise solidaire Insertion Plus. De même, lors de l'incendie de l'îlot Arquaise, la maire de Fécamp est allée à la rencontre des habitants sans juger utile de porter de masque. Pareil lors d'une visite du 1er adjoint à la déchetterie de l'agglomération de Fécamp. Et encore pareil lors de la visite du ministre de l'intérieur à Veules-Les-Roses, le mois dernier, où il était venu déclarer : « *Je ne tolérerai aucun manquement concernant l'application des gestes barrières et des règles de distanciation* » . Fallait oser...

Les gestes-barrières, çà concerne tout le m onde. Nous disons bien tout le monde, simple citoyen, maire ou adjoint, ministre de l'intérieur ou même président des USA !!! Protéger et respecter les gens qu'on croise, c'est important !!!

Enquête contre un ex-collaborateur du ministre de la santé

Une enquête vient d'être ordonnée contre un ex-collaborateur d'Olivier Veran, soupçonné de trafic d'influence et d'avoir touché des commissions dans un marché de masques FFP2 contre le coronavirus

Visières contre le coronavirus : le business revient en force

2 instructions publiées par le gouvernement d'Edouard Philippe les 23 et 30 avril viennent de modifier les normes de conformité des visières de protection contre le coronavirus, amenant de nombreux bénévoles à cesser d'en fabriquer : pour obtenir le certificat de conformité, il leur faudrait payer 3000 à 5000 €.

Une mairie géniale

6 000 habitants seulement mais une équipe municipale qui se démène pour ses concitoyens : la commune de Mornant, dans le Rhône, a commandé 15 000 tests de dépistage du coronavirus pour permettre à ses habitants de faire face au déconfinement en toute sécurité.

Ségur de la santé : déception et colère

La déception et la colère dominent chez les personnels soignants après la 1ère semaine de concertation organisée en grande pompe par le gouvernement au siège du ministère de la santé, avenue de Ségur. Déroulement des carrières et effectifs ont été « oubliés » par Edouard Philippe

11 mai : le PCF réclame des masques gratuits

Face à la flambée spéculative du prix des masques, le PCF est intervenu les 11 et 12 mai pour la gratuité des masques

DANS LE ROUGE, RENAULT MENACE L'EMPLOI

L'année 2019 aura été noire sur toute la ligne pour Renault. Après les rebondissements de l'affaire Carlos Ghosn, qui ont déstabilisé l'Alliance que forme le constructeur avec Nissan et Mitsubishi, et le débarquement de Thierry Bolloré de la direction générale, les résultats financiers font état de lourdes baisses d'activité. Avec des pertes de 141 millions d'euros, la marque au losange se retrouve dans le rouge pour la première fois depuis plus de dix ans, au lendemain de la crise de 2008. Affecté par un marché automobile mondial en recul d'environ 5 %, Renault a vu son chiffre d'affaires reculer de 3,3 %, à 55,5 milliards d'euros. A cette gestion désastreuse de Carlos Ghosn est venu s'ajouter la crise du coronavirus

Une direction sans « aucun tabou »

Nissan, l'allié de Renault, a vu son bénéfice net s'écrouler de 87,6 % entre avril et décembre 2019, et n'a de ce fait rapporté à Renault que 242 millions d'euros sur l'année, loin du 1,2 milliard d'euros de 2018. Au total, du fait de ses participations dans des entreprises associées, Renault encaisse un résultat négatif de 190 millions d'euros. Un tableau d'autant plus sombre que les perspectives pour 2020 n'étaient pas florissantes avant même que le coronavirus ne fasse irruption. Avant la pandémie, l'état-major de Renault prévoyait déjà « *un repli des ventes en Europe d'au moins 3 %, en Russie d'environ 3 % et une hausse du marché brésilien de l'ordre de 5 % seulement »,* prévoyait le constructeur.
Pour tenter de redresser la barre, la direction du groupe automobile avait annoncé, avant la pandémie, viser un objectif de 2 milliards d'euros d'économies sur les « coûts de structure » dans les trois prochaines années. Derrière ce vocable technocratique, il faut comprendre fermetures d'usines et suppressions de postes. *« Nous n'avons aucun tabou et nous n'excluons rien »,* déclarait cyniquement la directrice générale par intérim, Clotilde Delbos, interrogée lors d'une conférence de presse sur cette option. Des insinuations qui font froid dans le dos

« Problème de défiance »

« Le fait qu'il n'y ait rien d'acté est plutôt rassurant. Nous attendrons, les semaines et mois à venir, les négociations qui vont arriver », déclarait en février à l'AFP Guillaume Ribeyre, délégué syndical central CFE-CGC, premier syndicat du groupe. Mais il a dû être bien moins rassuré lorsque le journal « Le Canard enchaîné » a révélé en mai dernier la décision des dirigeants du groupe Renault de profiter de la crise du coronavirus pour fermer 4 usines en France dont la mythique et ultra-moderne usine Alpine de Dieppe, suscitant une réaction outrée de Sébastien Jumel, le député communiste

Du côté de la CFDT, on se dit *« très mécontent »* d'avoir *« pris connaissance du sujet »* en même temps que la presse, a indiqué Franck Daoût, délégué syndical central. *«C'est la stratégie habituelle de Renault pour engager des discussions vers un nouvel accord de compétitivité »,* a estimé pour sa part Fabien Gâche, délégué syndical central CGT, qui refuse d'entrer dans le jeu dans la direction. *«On souffre du manque de gammes, notamment sur l'hybride, c'est cela qui explique la baisse des ventes. Et l'augmentation des coûts vient aussi de la politique de délocalisation croissante de la production »,* analyse-t-il.
Le groupe Renault vient de se voir accorder par le gouvernement d'Edouard Philippe un prêt garanti par l'Etat de 5 milliards d'Euros. 5 milliards pour quoi faire ? Pour licencier ? Pour fermer des usines performantes ? *«Quand on veut réindustrialiser le pays, c'est impensable ! »*, s'est indigné Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT sur RTL. *« Le gouvernement est à plat ventre devant la direction du groupe alors que nous avons réalisé 25 milliards d'euros de profits depuis dix ans »,* rappelle le délégué CGT à Flins. On peut faire autre chose avec ces 5 milliards : consolider l'emploi, relocaliser, financer la transition énergétique en développant une nouvelle de gamme de petits véhicules électriques à prix abordables. Seule la mobilisation permettra de faire pencher la balance du bon côté

Enième affaire de racisme au Rassemblement National

Le réservoir de comportements racistes du parti de Marine Le Pen est inépuisable. Dernier épisode en date : le maire de Béziers, le sulfureux Robert Menard, vient de démettre en catastrophe l'un de ses colistiers aux élections municipales, après qu'il ait dit d'une députée noire qu'elle « avait la couleur d'une merde »

Explosion du chômage

L'épidémie fait aussi une hécatombe dans l'emploi : 843 000 chômeurs supplémentaires, sans compter le chômage partiel, ont été enregistrés en avril

Les rapaces d'Air France

Malgré la crise, le PdG d'Air-France se sert un bonus de 800 000 Euros

Elections municipales : le PDG de Paris Normandie jette l'éponge

Jean-Louis Louvel a mis un terme à ses ambitions après son piteux résultat au 1er tour des élections municipales de Rouen, où il se présentait avec l'étiquette du parti présidentiel LaREM. Il a déclaré que sa priorité était son journal Paris-Normandie actuellement en grande difficultés. Dommage qu'il n'ait pas commencé par mieux s'occuper de son journal avant de vouloir se payer une mairie

En Marche Arrière

La République en Marche, le parti d'Emmanuel Macron, n'en finit plus de se déglinguer. Après la défection de 17 députés partis créer un nouveau groupe à l'Assemblée Nationale, un autre groupe de députés LaREM, dont le vice-président de l'Assemblée Nationale, a décidé de se constituer en « courant » distinct au sein du parti présidentiel

ECOLE JEAN MACE :

ON ME CACHE TOUT,

ON ME DIT RIEN

Après le couac municipal de l'ouverture puis de la refermeture en catastrophe du groupe scolaire Jean Macé de Fécamp, la rentrée scolaire a pu se dérouler, cette fois, normalement la semaine dernière, le test Covid de l'enseignante de l'école maternelle étant revenu négatif et le groupe scolaire ayant pu être désinfecté dans les règles

Côté mairie, ce couac laissera des traces : Mme Poussier-Winsback essaye de faire porter le chapeau à Mme Stéphanie Marical, son adjointe en charge des écoles, et à l'équipe pédagogique du groupe scolaire, en entonnant la chanson politique classique du « on me cache tout, on me dit rien ». Dire, au bout de 6 ans de mandat municipal, qu'on ignorait tout de la disposition des locaux du groupe scolaire et de l'étroite imbrication entre l'école maternelle et l'école primaire est une ligne de défense bien peu convaincante pour justifier le refus d'appliquer le principe de précaution et refuser de fermer l'ensemble du groupe scolaire.

Il y a cependant un enseignement à retenir de ce triste épisode : le cumul des mandats entraîne un manque de travail en profondeur des dossiers. Etre à la fois maire et présidente de l'agglomération et vice-présidente de la région ne permet pas de travailler consciencieusement chacun de ses dossiers. 36 métiers, 36 misères, comme ont dit à Fécamp. Et estimons-nous heureux que, parmi ses multiples casquettes, Mme Poussier-Winsback ait laissé tomber celle de membre du bureau politique du parti Les Républicains

USA : LA REVOLTE DES PAUVRES

CONTRE LE SYSTEME

Le meurtre de George Floyd a suscité une vague de protestations dans tout le pays, comme à New York, le 28 mai. H. Masuike/NYT-REDUX-REA

Les grandes villes des États-Unis s'embrasent. Le couvre-feu décrété un peu partout, le président Donald Trump contraint de se réfugier momentanément dans un bunker alors que la colère des manifestants résonnait jusque sous les fenêtres de la Maison-Blanche, le pays vit depuis quelques jours une situation dantesque sans précédent. Le nouveau meurtre, raciste, de George Floyd, un Noir, par un policier blanc, filmé en direct et diffusée sur les réseaux sociaux, a engendré cette extraordinaire explosion de colère. Un cri collectif retentit pour dénoncer l'injustice de ce énième crime raciste, perpétré par un policier.

Ce n'est pas la 1ère fois que la police américaine se rend coupable de violences racistes. Il s'agit là d'une vieille matrice du système américain, marqué depuis ses origines par l'esclavagisme. L'attitude de la police met en lumière une permanence de l'histoire des USA : le contrôle social et sécuritaire des « classes dangereuses », esclaves noirs hier ou citoyens afro-américains aujourd'hui . Un contrôle qui autorise bien des excès, bien des crimes

Mais aujourd'hui, la colère et l'indignation se font d'autant plus fortes que les plus pauvres, les plus précaires, sont enfoncés au même moment par le système dans de terribles difficultés dues aux crises sanitaire et économique. Misère, chômage massif due au coronavirus, explosion des injustices sociales sous le mandat de Donald Trump constituent un cocktail explosif. Si le coronavirus a tué plus de 100 000 américains, il touche 3 à 5 fois plus les milieux défavorisés. 42 millions d'américains, noirs, blancs, latinos, vivent dans la précarité avec le sentiment d'avoir été brutalement jetés comme de vulgaires variables d'ajustement dans la crise par Wall Street, dont les traders font, eux, danser à nouveau les cours du Dow Jones à la hausse.

C'est pourquoi cette fois, ce ne sont plus seulement les quartiers noirs qui s'enflamment, mais d'autres zones urbaines appauvries et marginalisées, habitées par des Latinos, des migrants de diverses origines ou même des Blancs laissés pour compte. Andrew Johnson, qui a participé aux mobilisations de BLM depuis la naissance de l'organisation en juillet 2013, relève ce qui constitue, à ses yeux, une extraordinaire « diffusion des résistances ».

Les USA ont aujourd'hui toutes les peines du monde à tenir la promesse de leur déclaration d'indépendance, en 1776 :
« Nous tenons ces vérités comme évidentes, que tous les hommes sont créés égaux, qu'ils sont dotés par leurs créateurs de certains droits inaliénables, parmi lesquels la vie, la liberté et la poursuite du bonheur.»

URGENCE SOCIALE. 5 GRANDES MESURES POUR ÉVITER LE PIRE ET CONSTRUIRE L'AVENIR

C'est encore le « coût » des travailleurs que l'on voudrait réduire pour payer la crise. Assurance-chômage, secteur public, entreprises, temps de travail, fiscalité, les 5 axes d'une contre-offensive.

PIERRICK VILLETTE

La CGT alerte : « Le gouvernement maintient au 1er septembre le second volet de sa réforme de l'assurance-chômage, qui doit réduire de 30 % à 75 % les allocations de 650 000 chômeurs » !

1 UNE VRAIE RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

Syndicats et partis de gauche pressent l'exécutif d'enterrer définitivement sa réforme de l'assurance-chômage, afin de ne pas plomber davantage les futurs chômeurs. « Le gouvernement veut maintenir coûte que coûte au 1er septembre le second volet de sa réforme de l'assurance-chômage, qui doit réduire de 30 % à 75 % les allocations de 650 000 chômeurs », note la CGT des privés d'emploi (1). Une vraie purge !

LA PRÉCARITÉ DES MOINS DE 25 ANS

En période de crise, l'heure devrait être à l'extension des droits plutôt qu'à leur restriction. Cela suppose de jouer (au moins) sur deux paramètres : la durée de cotisation suffisante pour accéder à l'assurance-chômage et le montant des droits versés. « Aujourd'hui, six mois de cotisation sont nécessaires pour être éligible, rappelle l'économiste Michaël Zemmour. On pourrait imaginer de diminuer ce seuil à un ou deux mois, par exemple. Cela permettrait d'ailleurs de protéger les jeunes de moins de 25 ans, très mal couverts aujourd'hui puisqu'ils n'ont accès ni au RSA ni au chômage, faute d'avoir cotisé suffisamment le plus souvent. Deuxième mesure, l'instauration d'un plancher d'indemnité, qui garantirait à l'ensemble des chômeurs un montant d'indemnité minimale décent, ce qui n'est pas le cas en pratique aujourd'hui : certains chômeurs se retrouvent avec des montants ridicules, de quelques centaines d'euros. »

Ces propositions n'ont rien de farfelu : dans les années 1970, l'assurance-chômage était bien plus généreuse, puisqu'il suffisait de trois mois de cotisation pour prétendre au chômage. Les durées d'indemnisation étaient en outre beaucoup plus longues. En 1979, un chômeur de 50 ans payé au Smic pouvait toucher 70 % de son salaire net pendant 60 mois, contre 24 mois aujourd'hui. (2)

« Les jeunes sont très mal couverts. Il faut les protéger. Et instaurer un plancher d'indemnité qui garantirait à tous les chômeurs un montant d'indemnité minimale décent. »
MICHAËL ZEMMOUR, économiste

Certains objecteront à ces propositions leur coût économique. Il s'agit d'un faux débat, selon le sociologue Mathieu Grégoire : « Le gouvernement a été capable de mettre 24 milliards d'euros sur la table pour le chômage partiel, c'est-à-dire pour maintenir dans l'emploi des gens qui en ont déjà un. C'était légitime. Mais il serait aberrant qu'il ne fasse pas un geste pour tous les salariés qui risquent de perdre leur poste dans les mois qui viennent... »

(1) Cette réforme vise à modifier le calcul du salaire journalier de référence, qui sert de base au calcul des indemnités chômage.
(2) « L'indemnisation du chômage depuis 1979 », article de Christine Daniel, chercheuse à l'Ires, paru fin 1998, disponible en ligne.

)))

PATRICK HERTZOG / AFP

« 100 000 emplois manquent dans les hôpitaux publics », rappelle Christophe Prudhomme, médecin urgentiste.

2 RECRÉER DES EMPLOIS IMMÉDIATEMENT DANS LE SECTEUR PUBLIC

La pandémie a apporté de l'eau au moulin de tous ceux qui dénonçaient le démantèlement des services publics, secteur de la santé en tête. « 100 000 emplois manquent dans les hôpitaux publics, assène Christophe Prudhomme, médecin urgentiste (CGT). Ce n'est pas une estimation au doigt mouillé, c'est un chiffrage qui tient compte de deux éléments : le passage aux 35 heures, qui s'est traduit par une réduction de 10 % du temps du travail pour l'hôpital, mais par seulement 5 % d'effectifs supplémentaires. Et l'explosion de la productivité depuis 2010 (+ 15 % globalement), sur fond de recrutement très faible (+ 5 %). » Les syndicats estiment par ailleurs à 300 000 le nombre d'emplois manquants pour la prise en charge des personnes âgées (Ehpad, aides à domicile, etc.). Soit un vivier colossal de postes à créer, le plus vite possible : « Nous avons besoin d'emplois qualifiés, qui nécessitent évidemment du temps de formation, reprend Christophe Prudhomme. Mais nous avons également besoin d'agents hospitaliers, brancardiers, magasiniers... Autant de personnes que l'on peut former très rapidement et à qui on pourrait proposer par la suite des dispositifs de promotion professionnelle, avec financement d'études longues à la clé. »

Les syndicats estiment à 300 000 le nombre de postes manquants pour la prise en charge des plus âgés. Un vivier colossal d'emplois.

REVALORISER CERTAINS MÉTIERS

Il faudra, plus largement, embaucher dans le secteur public, ce qui suppose de rompre avec les logiques d'attrition passées. « À l'avenir, les champs d'intervention du secteur public vont continuer de croître, rappelle l'économiste Christophe Ramaux. Plus une société s'enrichit, plus elle se doit de dépenser pour l'éducation, la santé, la culture... Il faudra recruter des dizaines de milliers de personnes dans les secteurs notoirement sous-dotés : hôpital, enseignement supérieur, etc. Cela implique de revaloriser des métiers insuffisamment attractifs. Pour mémoire, les infirmières gagnent 25 % de plus en Allemagne ! »

DIEGO, 24 ANS, JOURNALISTE INDÉPENDANT

« L'entretien d'embauche a été reporté ou annulé, je ne sais pas »

« Avant, j'avais déjà de grandes craintes. Mais le confinement a balayé tous mes espoirs de faire du métier de journaliste mon activité principale », lance Diego, pigiste de 24 ans. Un contrat de trois mois dans un grand quotidien régional lui tendait pourtant les bras. Le coronavirus en a décidé autrement. « L'entretien d'embauche a été reporté ou annulé, je ne sais pas », souffle le jeune rédacteur, qui s'estime « chanceux » d'être soutenu par ses parents. Inscrit à Pôle emploi, Diego ne touche que 540 euros puisque, débutant dans la profession, il n'a pas bénéficié du chômage partiel promis aux pigistes qui travaillent régulièrement avec le même média. L'incertitude et le doute font aujourd'hui partie de son quotidien : « J'ai proposé beaucoup de piges au début, et je n'ai eu que des refus ou aucune réponse. Maintenant, je fais l'autruche. » « Tous mes efforts ont été anéantis. Je vais accepter n'importe quoi pour recharger mes droits. Si c'est un job de journaliste, tant mieux. Si c'est pour aller à l'usine ou être serveur, je prends aussi. »

3 AIDER LES ENTREPRISES, MAIS PAS N'IMPORTE COMMENT

Les mois qui viennent pourraient être fatals à de nombreuses entreprises, qui risquent de se retrouver face à un mur de dettes, dans un contexte de reprise d'activité faiblarde. D'où le risque d'une cascade de faillites, surtout dans les PME-TPE, et des suppressions d'emplois en pagaille. Il faudra donc aider les entreprises à passer le cap, mais pas à n'importe quel prix. « Toutes les entreprises ne sont pas sur un pied d'égalité, rappelle l'économiste communiste Denis Durand en guise de préambule. La situation des multinationales n'est pas la même que celle des PME. Ces dernières devront être aidées par l'intermédiaire d'un plan de crédits à trois ans, à taux zéro, voire négatif. Ces crédits seront strictement réservés à des PME qui s'engagent à respecter les emplois et les salaires et à faire des efforts, dans la mesure du possible, en matière de formation. »

C'EST À LA BCE D'AIDER

D'où viendrait l'argent ? De la BCE, répond l'économiste : « La Banque centrale européenne a déjà annoncé son intention d'augmenter de 3 000 milliards d'euros le refinancement qu'elle accorde aux banques de la zone euro. Ce qui représentera environ 600 milliards pour les banques françaises. Il faut que cette manne soit convertie en crédits pour les entreprises. Cela doit être géré au niveau des régions ou des départements, par des conférences régionales réunissant syndicats, élus locaux, etc., qui décideront démocratiquement de l'allocation de ces prêts, en fonction de critères stricts. »)))

La situation des multinationales n'est pas la même que celle des PME. Ces petites structures devront être aidées par l'intermédiaire d'un plan de crédits à trois ans, à taux zéro.

ANTHONY, 37 ANS, MAÎTRE D'HÔTEL

« Je suis sommé de devenir autoentrepreneur »

Avec de nombreux mariages et événements festifs, le mois de juin s'annonçait comme le point culminant de l'année pour Anthony. Maître d'hôtel dans l'événementiel, il s'apprêtait à travailler près de 250 heures pour se constituer un « parachute » pour les périodes où l'activité décline. Au lieu de cela, il a vu son planning se vider et les perspectives d'emploi se raréfier. Il ne peut plus compter que sur son indemnité chômage pour subsister. « Tous les matins, je vérifie sur mon téléphone si une mesure de soutien pour les précaires a été annoncée. Je le fais toutes les demi-heures, c'est maladif. Je ne pense qu'à ça », livre cet extra de la restauration. Avec les annulations en cascade, son avenir s'écrit en pointillé. « Jusqu'à septembre, le traiteur avec qui je réalise 75 % de mon activité restera fermé. Et il m'a fait part de ses réflexions pour changer son modèle économique. Plutôt que d'avoir recours aux CDD d'usage comme actuellement, il envisage de faire appel à des autoentrepreneurs car ça lui coûtera moins cher. Sauf que ça ne m'intéresse pas du tout… »

OSCAR GONZALES / NURPHOTO / AFP

Les 3 000 milliards que la BCE rajoute pour les banques doivent être convertis en crédit pour les entreprises selon des critères décidés de manière décentralisée et démocratique.

La loi Aubry sur les 35 heures avait permis la création d'environ 350 000 emplois directs. Pour la CGT, le passage réel à 32 heures est potentiellement créateur de 4 millions d'emplois...

4 RÉDUIRE LE TEMPS DE TRAVAIL

« Si on veut résorber le chômage, si on veut que tout le monde travaille, notamment les jeunes, qui sont lourdement frappés par le chômage, il ne faut pas augmenter la durée du temps de travail, il faut au contraire la diminuer. » À l'image du secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez, les associations de chômeurs et les partis politiques de gauche plaident pour la semaine de 32 heures. La loi Aubry sur les 35 heures avait permis la création de 320 000 à 350 000 emplois directs selon les différentes estimations. Pour la CGT, le passage réel à 32 heures est potentiellement créateur de 4 millions d'emplois... arithmétiquement parlant, même si personne ne peut exactement les mesurer. Pour son financement et éviter une montée en puissance de la précarité, la CGT propose de réorienter les aides publiques aux entreprises (150 milliards d'euros) et de les conditionner au respect des objectifs en matière d'emploi, de formation, de salaire, de RTT, etc. Cela suppose aussi de rompre avec la logique qui domine actuellement les choix de politique économique et de gestion des entreprises. « Il y a 30 ans, pour 100 euros de salaire, les entreprises versaient 7 euros de dividendes ; aujourd'hui, elles en versent 5 fois plus. Il y a 30 ans, les dividendes versés représentaient 10 jours de travail, contre 45 jours actuellement », expliquait dans « l'Humanité » Nasser Mansouri-Guilani, économiste. La dynamique de croissance créée par la hausse de la consommation résultant d'une baisse du chômage engendrera également des créations d'emplois et sera source de financements.

PASCAL GUYOT / AFP

La grande distribution, un secteur qui ne connaît pas la crise, reçoit des aides de l'État, gave de dividendes ses actionnaires et recrute à bas salaires et temps partiel. Cherchez l'erreur.

DAMIEN, 30 ANS, SERVEUR ET CHAUFFEUR VTC

« Obligé de faire un maximum d'heures ou des horaires inhabituels »

« On demande toujours aux mêmes de faire des efforts », s'emporte Damien, serveur intérimaire dans un hôtel de luxe et chauffeur VTC. Jusqu'au 26 juin, il pourra toucher ses 50 euros d'allocation chômage journalière. « Pour l'instant, je tiens le coup mais si les aides ne sont pas prolongées, ça va vite devenir difficile. Comment je vais payer mes factures et mon crédit d'appartement ? » Dans un premier temps, il a accepté un contrat d'un mois dans une usine qui l'oblige à quitter Paris pour Nancy. « Ensuite, il va falloir que je fasse le maximum d'heures pour pouvoir redébloquer des droits, soit refaire le VTC à fond. Tout ce qu'on va me proposer, je vais devoir le prendre, quitte à faire plus d'heures ou accepter de travailler à des horaires inhabituels. » Car un retour dans l'hôtel où il travaille habituellement n'est pas à l'ordre du jour. « Jusqu'en septembre, il n'y aura pas de séminaire et donc pas de travail pour moi. On est aussi dépendants de la fermeture des frontières. Les quatre prochains mois vont être très compliqués...

5 UNE FISCALITÉ PENSÉE POUR L'EMPLOI

Plutôt qu'une baisse aveugle des cotisations sociales, à grand renfort de niches fiscales, le PCF propose de les moduler selon la politique sociale de l'entreprise.

La baisse aveugle des cotisations sociales, à grand renfort de niches fiscales, est la seule arme utilisée ces dernières années par les gouvernements successifs pour faire baisser le chômage. L'échec est patent. La modulation des cotisations en revanche, selon la politique sociale menée par l'entreprise, aurait au moins un effet positif. C'est d'ailleurs une mesure proposée notamment par le PCF. « Baisser les cotisations ne crée pas d'emplois, ça commence à se savoir depuis le temps, ironise Raphaël Pradeau, porte-parole d'Attac. Ce n'est pas non plus donner du pouvoir d'achat aux Français, qui le paieront avec la baisse de l'assurance-chômage, maladie, de leur retraite... »

UNE RÉFORME FISCALE PLUS JUSTE

Supprimer ces niches fiscales, comme le préconise l'association, ferait rentrer de l'argent dans les caisses. C'est l'une des mesures proposées par Attac pour une réforme fiscale plus juste, qui rapporterait en tout 128 milliards d'euros par an à l'État.

Parmi elles, l'instauration d'une taxation unitaire des multinationales par exemple. L'impôt sur les sociétés aujourd'hui ne taxe que très théoriquement les bénéfices des entreprises. En proportion, les multinationales, qui disposent d'une armée d'avocats fiscalistes et de nombreuses filiales dans les paradis fiscaux, paient bien moins que les petites et moyennes entreprises françaises. « Cela dope artificiellement la compétitivité des multinationales au détriment des PME, qui créent pourtant le plus d'emplois en France », dénonce Raphaël Pradeau. La taxation unitaire implique de regarder une entreprise comme un tout, avec ses filiales, et de taxer non pas les bénéfices déclarés dans un pays mais selon l'activité réelle, comme le chiffre d'affaires, le nombre de salariés, les ressources naturelles consommées...

UNE TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES

Attac défend aussi depuis vingt ans une taxe sur les transactions financières (TTF). Selon les plus basses estimations, elle rapporterait 36 milliards d'euros. Mais ce ne serait pas son seul effet. « Lors des crises, les marchés sont toujours très volatils, poursuit Raphaël Pradeau. La TTF permet aussi de freiner la spéculation et, dans ce contexte, d'éviter les attaques contre les entreprises ou les États les plus fragiles, ce qui les mettrait en danger et risquerait de détruire de nouveaux emplois. » ★

DOSSIER RÉALISÉ PAR CYPRIEN BOGANDA, ÉMILIO MESLET ET PIERRIC MARISSAL

L'instauration d'une taxation unitaire des multinationales permettrait la contribution de toute l'entreprise, avec ses filiales, selon l'activité réelle, le chiffre d'affaires, le nombre de salariés... Voilà qui changerait enfin la donne pour les Gafam.

STEPHANE DE SAKUTIN / AFP